

HERVÉ SAULIGNAC

DÉPUTÉ DE L'ARDÈCHE

Membre de la Commission des lois

Vice-Président de la Commission supérieure du numérique et des postes

Membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Réf. HS/FP/2244

Conseiller départemental

Privas, le 11 juin 2020

Madame Véronique AGULHON

et du Chassezac

Le Foussac

580, chemin du Foussac

07 140 LES SALELLES

Présidente de l'Association de défense des digues

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de votre courrier ainsi que de la lettre aux parlementaires sur « le monde d'après ». Je vous en remercie très sincèrement.

La crise du Covid-19 a révélé, s'il en était besoin, le rôle essentiel des ouvrages hydrauliques qui contribuent à relever les défis de demain : la préservation de la ressource en eau, la diversification des réservoirs de biodiversité, la relocalisation de nos énergies, la décentralisation des processus de décision ou encore la sobriété financière.

Vous pouvez compter sur mon soutien dans cette vaste bataille à mener et je garde précieusement les objectifs et les propositions qu'a bien voulu réunir dans ce programme d'actions, la Coordination nationale Eaux et Rivières humaines.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Hervé SAULIGNAC